



# Atelier de validation des planifications opérationnelles pour l'établissement des équations allométriques dans le bassin du Congo

10-11 novembre 2014  
Douala, Cameroun

---

## Compte-rendu

---



**Projet de renforcement des capacités institutionnelles en matière de REDD+ pour la gestion durable des forêts du Bassin du Congo**

## Remerciements

La Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) a bénéficié d'un don du Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM) pour la mise en œuvre du Projet régional de renforcement des capacités institutionnelles en matière de REDD pour la gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo (PREREDD), dans le cadre duquel a été organisé l'atelier de validation des planifications opérationnelles pour l'établissement des équations allométriques des 10–11 novembre 2014 à Douala au Cameroun.

L'ensemble des participants à l'atelier sont remerciés pour leurs contributions aux débats scientifiques, qui constituent la matière première de ce rapport.

L'organisation de cet atelier régional sur la stratification des formations forestières a été assurée par le PREREDD. Ce compte-rendu a été rédigé par Adrien Péroches.

Contacts :

**Adrien Péroches**

Assistant technique

ONF International

Composante 2b du PREREDD

COMIFAC, BP 20818, Yaoundé, Cameroun

Email : [adrien.peroches@onfinternational.org](mailto:adrien.peroches@onfinternational.org)

## Table des matières

1.	Introduction.....	2
1.1	Contexte .....	2
1.2	Objectif de l'atelier .....	2
1.3	Déroulement de l'atelier .....	2
2.	Synthèse des discussions.....	3
2.1	Implication des administrations .....	3
2.2	Positions des différents Etats et des administrations face aux conventions de partenariat et de financement .....	3
2.3	Plan d'assurance pour les acteurs de terrain .....	4
2.4	Propriété des données produites.....	4
2.5	Devenir de la biomasse non valorisée par les exploitants .....	4
2.6	Discussion des budgets prévisionnels .....	5
2.7	Points complémentaires.....	5
3.	Résultats des travaux de groupes .....	5
3.1	Cas du Cameroun .....	5
3.2	Cas de la République du Congo .....	6
3.3	Cas du Gabon.....	7
3.4	Cas de la Guinée-équatoriale .....	9
3.5	Cas de la République Centrafricaine .....	10
3.6	Cas de la République Démocratique du Congo .....	10
4.	Conclusion : Communiqué final de l'atelier régional de validation des planifications opérationnelles pour la réalisation des équations allométriques du Bassin du Congo .....	11
5.	Annexes .....	14
	Annexe A .....	14
	Annexe B.....	16
	Annexe C.....	18

# 1. Introduction

## 1.1 Contexte

Du 10 au 11 novembre 2014 s'est tenu à l'hôtel La Falaise Bonanjo à Douala l'atelier régional de validation des planifications opérationnelles pour l'établissement des équations allométriques en Afrique centrale. Cet atelier, organisé par le Projet de Renforcement des capacités institutionnelles en matière de REDD+ pour la gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo (ci-après PREREDD+) de la COMIFAC et financé par le FEM, a rassemblé 38 participants des six pays du projet. Cet atelier s'inscrit dans la sous-composante 2b du PREREDD+, qui vise à définir des équations allométriques (c'est-à-dire des modèles mathématiques permettant de calculer la biomasse d'un arbre en fonction de caractéristiques dendrométriques mesurables de manière non destructive, telles que son diamètre ou sa hauteur) pour les groupes d'espèces d'arbre représentatives des grands types de forêts du bassin du Congo.

## 1.2 Objectif de l'atelier

Des séances nationales se sont déroulées entre mai et octobre 2014 pour planifier le travail de terrain à venir. L'atelier de Douala a donc été l'occasion de discuter les rapports établis. Ces rapports avaient été dans un premier temps consultés et commentés par un panel de trois experts scientifiques indépendants que sont A. Djomo (Queen's university of Canada), H.-Y. Gomat (CNIAF, MEFDD) et L. Zapfack (Université de Yaoundé 1).

L'objectif de l'atelier régional était donc de présenter devant des représentants des exploitants forestiers, des administrations et des institutions scientifiques de la sous-région ainsi qu'aux membres du consortium ONFi/TEREA/Nature+, les planifications opérationnelles nationales pour l'établissement des équations allométriques élaborées par les Institut Scientifiques Nationaux (ISN) lors des séances nationales ; de discuter ces planifications ; puis, sur la base de ces discussions et des amendements qui en découlent, de procéder à la validation de ces plans opérationnels.

## 1.3 Déroulement de l'atelier

L'ouverture de l'atelier a été marquée par un discours de bienvenue du Secrétaire exécutif de la COMIFAC (Annexe A). Le Pr Bonaventure Sonké a par la suite été désigné pour présider aux discussions. La première session de l'atelier a été consacrée à la présentation des membres présents (Annexe B) et à une présentation de Nicolas Picard rappelant les acquis des précédents ateliers et les enjeux du présent atelier au regard du PREREDD+ (Annexe C). La deuxième session a été consacrée aux présentations de Noël Fonton et Josiane Kondaoulé du consortium ONFI/Nature+/TEREA concernant le plan de travail régional et aux questions spéciales qui s'y rapportaient. La troisième session a consisté en des discussions de groupe, dont le but était d'approfondir les points saillants identifiés lors de la deuxième session. Enfin, la quatrième et dernière session a permis de présenter et de discuter les planifications opérationnelles des six pays impliqués dans la réalisation des équations allométriques du bassin du Congo. Les travaux ont été clôturés par la proposition d'un échéancier concernant la préparation et la signature des conventions (*financement* entre le consortium et les ISN et *partenariat* entre le consortium, les concessionnaires forestiers et les administrations) puis par l'acceptation d'un communiqué final présenté en conclusion du présent document.

## 2. Synthèse des discussions

Les débats qui ont suivis les présentations de la deuxième session ont abordé différents points détaillés ci-dessous. Les remarques faites ont été prises en note par le consortium pour l'amélioration des conventions (de financement et de partenariat).

### 2.1 Implication des administrations

Il a été souligné que les Coordinations Nationales REDD (CN-REDD) ou les Points focaux Climat (PFC) selon les situations nationales devaient être moteur dans la mise en œuvre du projet. Pour cela, il a été mentionné que les CN-REDD ou PFC pourraient inclure le projet d'équations allométriques dans leurs planifications annuelles d'activités.

En plus des CN-REDD ou les PFC, il est important d'impliquer les ministères et/ou les directions en charges des forêts (DGF).

Dans les pays où les ministères de l'environnement et de la forêt sont dissociés, un effort particulier de communication entre services sera fait pour favoriser une mise en œuvre rapide des plans opérationnels pour l'établissement des équations allométriques. Cet effort de communication s'adresse à la fois au PREREDD+ (communiquer simultanément avec les administrations forestières et les CN-REDD) et aux CN-REDD (généralement rattachées au ministère en charge de l'environnement).

De manière globale, il a été signalé qu'il y'avait un manque de communication envers les institutions nationales, notamment les DGF. Le consortium a déclaré en avoir pris bonne note.

### 2.2 Positions des différents Etats et des administrations face aux conventions de partenariat et de financement

La situation du niveau d'information des différentes administrations et leur niveau de satisfaction face aux premières versions des conventions communiquées ont été discutées pays par pays.

Au Cameroun, le premier document communiqué semble convenir à la CN-REDD et au ministère de l'environnement. Le ministère des forêts quant à lui n'a pas encore été consulté sur ce document. C'est ce ministère qui gère les exploitants forestiers. Il est donc essentiel de le consulter au plus vite. Il a été précisé que la convention devra être signée par l'exploitant forestier avant de le soumettre à signature ministérielle.

En République du Congo, la dernière version de la convention de partenariat n'a vraisemblablement pas été reçue par l'administration. Celle-ci est en attente de cette convention pour y apporter ses commentaires. Il faudra tenir compte des délais d'examen des conventions par les conseillers juridiques des différentes institutions.

Au Gabon, il n'y a pas de CN-REDD mais un PFC. Il n'y a qu'un seul ministère chargé de l'environnement et des forêts qui est en relation directe avec les exploitants. La communication en est simplifiée. Le PFC fait partie du comité de pilotage du PREREDD+ et il est important de le tenir au courant des activités de la sous-composante 2b du projet. Le ministère en charge des forêts est partenaire à part entière du consortium en charge de la collecte et de l'analyse des données.

En Guinée Equatoriale, la CN-REDD dépend du ministère des forêts. Cependant, son directeur est nommé par le ministre de l'environnement, ce qui permet un travail en synergie. Le niveau de communication entre les ministères semble bon. Les documents jusque-là fournis conviennent aux instances administratives guinéennes qui attendent la nouvelle version de la convention de partenariat pour la valider et la soumettre à signature ministérielle.

En RCA, les représentants des ministères ont marqué leur accord avec la version de la convention de partenariat produite lors de la séance nationale de planification. Ils ont souligné leur attente du document définitif pour le valider et le soumettre à signature ministérielle.

En RDC, l'administration en charge des forêts avait été impliquée dans les deux premières phases de la sous-composante 2b via la Direction du Développement Durable et la Direction des Inventaires et Aménagement Forestiers. Un effort supplémentaire de communication semble toutefois nécessaire. Il a été souligné que la CN-REDD n'avait que peu de pouvoir par rapport à la DGF pour la délivrance des permis de coupes exceptionnelles et la signature de la convention. Il paraît important de contacter rapidement la DGF pour la sensibiliser à l'importance du projet d'équations allométriques.

En plus des conventions, l'envoi des listes de matériel pour exonération de taxes a été abordée. Il semblerait que la plupart des délégations soit en attente de ce document. La COMIFAC est l'instance en charge de l'envoi.

### 2.3 Plan d'assurance pour les acteurs de terrain

Il a été souligné par le panel d'experts ayant relu les documents de planification opérationnels que des problèmes d'assurance se poseraient peut-être pour les acteurs de terrain.

A l'échelle des différents pays, les chefs de projet devront faire le point des acteurs déjà couverts par des assurances via leurs employeurs respectifs ou non et chercher des solutions pour les acteurs non couverts le cas échéant.

Il a également été acté que les ISN se chargeraient de souscrire une assurance tous risques pour les véhicules mis à disposition dans le cadre des activités de terrain.

### 2.4 Propriété des données produites

Au niveau international, il existe un vide juridique concernant la propriété de données produites par ce type de projet. Chaque pays possède une législation sur ce sujet. Cependant, dans les six pays de la sous-région impliqués, les lois diffèrent.

Au vu de la méthodologie choisie (une strate seulement mesurée par pays), il semble essentiel que les données produites dans un pays puissent être accessibles aux équipes des cinq autres pays. Plusieurs solutions sont envisageables ; (i) les données peuvent être la propriété de la COMIFAC et donc librement accessibles à tous les Etats membres, (ii) les données brutes seront la propriété des Etats mais seront partagées par les pays après accord global, (iii) les données brutes seront la propriété des Etats et ne pourront pas être partagées mais des accords à l'amiable peuvent être trouvés pour utiliser les données traitées.

### 2.5 Devenir de la biomasse non valorisée par les exploitants

Juridiquement parlant, la biomasse issue des arbres non-exploitable (espèces non-commerciales ou en dessous des diamètres minimum requis par les corpus juridiques des pays concernés) n'est pas commercialisable. Son utilisation sera donc soumise à l'obtention de permis exceptionnels. Ces demandes exceptionnelles d'utilisation devront être intégrées dans les demandes exceptionnelles de permis de coupe pour raisons scientifiques.

Il est à noter que dans le cas où cette biomasse est utilisable, il faudra négocier les modalités d'extraction du bois avec les concessionnaires forestiers à qui la matière appartient.

Cette question d'utilisation ou non de la biomasse, et si oui, pour quelle utilisation, sera négociée par pays.

## 2.6 Discussion des budgets prévisionnels

Le consortium souhaiterait qu'une marge minimale de 15 % du montant alloué par site soit prévue dans la budgétisation des activités de terrain afin de parer à tout imprévu (accident de véhicule, défaillance matérielle, etc.).

Un problème se pose cependant dans le cas où peu d'évènements pèseraient sur le budget. Dans ce cas, il sera impossible pour les ISN de justifier de dépense pour toucher la totalité des 55 800 000 FCFA théoriquement mis à disposition.

De plus, il a été souligné que les fonds alloués aux activités de terrain par pays devraient être complétés par l'appui logistique et matériel des concessions forestières. Il est donc important qu'une solution soit trouvée afin d'assurer au consortium comme aux ISN une marge de sécurité tout en permettant l'allocation de l'ensemble des montants prévus par le projet.

L'équilibre budgétaire étant très variable d'un pays à l'autre, la possibilité d'une redistribution des montants sur la base de la solidarité des équipes nationales excédentaires envers les équipes déficitaires a été évoquée. La résolution de ce problème à l'échelle nationale a cependant semblé avoir la préférence des acteurs présents.

## 2.7 Points complémentaires

D'autres questions spéciales ont été soulevées. Le choix a été fait de les traiter à l'échelle nationale durant les travaux de groupe de la troisième session. En voici la liste :

- Quels seront les différents co-auteurs des publications prévues dans chaque pays ?
- Où en sont les différentes équipes dans la définition des sujets de stage, la sélection des mémorants et leur encadrement ?
- Quelle date de démarrage pour les collectes ?
- Quelle collaboration avec les institutions nationales, régionales et internationales de chaque équipe ?
- Quelle consolidation scientifique au niveau national puis régional ?
- Quelles seront les responsabilités des ISN vis-à-vis du matériel de mesure et des véhicules mis à disposition par la COMIFAC ?
- Quelles seront les conditions de suspension et/ou de rétrocession des fonds dans le cas où les engagements pris par les ISN ne seraient pas respectés ?
- Quel système de contrôle de la qualité des données récoltées sera mis en place ?
- A quelle fréquence les missions de suivi et de contrôle seront-elles programmées ?

## 3. Résultats des travaux de groupes

La session trois a consisté en une séance de travaux de groupes pays par pays afin d'améliorer les plans opérationnels en fonction des contextes nationaux et en fonction des remarques faites lors de la deuxième session de l'atelier. Chaque équipe nationale a présenté les résultats de ses travaux lors de la quatrième session. Les résultats des présentations et des discussions sont relatés ci-après.

### 3.1 Cas du Cameroun

#### Questions techniques

Du point de vue technique, les représentants du Cameroun ont noté qu'il manquait dans la liste de matériel les éléments suivants :

- Des tentes pour héberger les équipes de terrain lors des mesures ;

- Du petit matériel pour les prélèvements botaniques.

Ces éléments devront être recherchés auprès de partenaires ou bien budgétisés.

#### Partenariats et stages

Afin de s'ouvrir un maximum à l'extérieur, l'équipe propose d'envoyer les offres de stages aux différentes universités du pays. De plus, la possibilité d'accueillir un ou plusieurs étudiants de la *Queen's University of Canada* dans le cadre d'un partenariat sera étudiée. Il est prévu que les mémorands, leurs encadrants et toutes les personnes qui auront participé de manière active aux mesures soient associés aux publications qui découleront des travaux de terrain programmés.

#### Choix des essences à échantillonner

Le choix des essences à échantillonner n'a pas été encore arrêté. Le MINFOF sera sollicité dans le but d'obtenir les données d'inventaire de la zone de la concession concernée par les mesures. En effet, cette zone a été inventoriée par les services de l'Etat.

#### Devenir de la biomasse échantillonnée

La biomasse coupée dans le cadre des travaux de terrain et non valorisée par la société Alpicam-Grumcam fera l'objet d'une demande valorisation pour le bois-énergie et la production de planche auprès du MINFOF.

#### Lancement des travaux

Le lancement des dits travaux de terrain est prévu pour le début du mois d'avril (date en cohérence avec les activités actuelles de la société forestière). Cette date a été approuvée par Didier Bastin, représentant d'Alpicam-Grumcam lors de l'atelier. A cette occasion, l'équipe aimerait organiser une cérémonie officielle de lancement des activités.

#### Budget prévisionnel

En tenant compte des 15 % de sécurité réclamés par le consortium, le budget présenté lors de l'atelier est déficitaire de plus de 10 millions de F CFA. L'équipe en charge des activités souhaite saisir le comité de pilotage et le secrétariat technique du PREREDD+ afin d'obtenir des financements additionnels. Des courriers seront rapidement envoyés à ces deux institutions afin d'être prêt pour le mois d'avril. L'idée de solliciter des organismes de coopération étrangers a également été soulevée.

#### Bilan

A l'heure actuelle, le Cameroun n'a pas encore finalisé son budget. L'équipe en charge doit encore trouver 10 millions de F CFA. De plus, l'obtention des données d'inventaires auprès du MINFOF ou d'Alpicam-Grumcam permettra de choisir les essences à mesurer.

### 3.2 Cas de la République du Congo

#### Questions techniques

Du point de vue technique, l'équipe en charge des mesures en République du Congo pense être en mesure de se procurer du matériel de botanique de manière gratuite auprès d'un laboratoire local. De plus, l'idée d'emprunter du matériel de camping à l'inventaire national financé par la FAO va être explorée afin de régler ce second problème matériel sans engendrer de frais supplémentaires.

#### Partenariats et stages



Au Congo, la convention sera signée avec l'université. Cela permettra d'inclure directement les deux départements concernés par ladite convention. Les responsables scientifiques ont fixé les sujets de stage et ont déjà commencé le recrutement des mémorants. Il est prévu que tous les acteurs impliqués dans les mesures de terrain deviennent co-auteurs des articles qui seront produits.

#### Choix des essences à échantillonner

Des discussions avec le partenaire privé sont en cours pour déterminer les essences à échantillonner. En effet, la CIB possède une liste des espèces exploitées et non exploitées.

Il a été précisé qu'au Congo, pour des raisons pratiques, la CIB n'exploite pas les arbres plus de 150 cm de diamètre. Il est ainsi prévu lors de la phase de mesure de couper 10 arbres de plus de 150 cm de diamètre.

#### Devenir de la biomasse échantillonnée

Il a été souligné par les représentants du Congo que le fait d'accorder un droit exceptionnel d'utilisation de la biomasse issu d'une autorisation spéciale de coupe à but scientifique pourrait engendrer des abus après le projet. L'équipe souhaite impliquer l'administration forestière dans le débat. De ce fait, la question n'a donc pas encore été tranchée dans ce cas.

#### Lancement des travaux

Les négociations avec le partenaire privé sont peu avancées. Un rendez-vous à Pokola est cependant prévu dans les semaines à venir. De plus, la CN-REDD assure pourvoir clore les négociations d'ici peu.

Afin de mieux impliquer les administrations congolaises et de mettre en valeur l'importance du projet d'équations allométriques, une cérémonie de lancement des activités serait souhaitée. Elle doit cependant être budgétisée. Son coût serait estimé à 5 millions de F CFA. Aucune date de lancement des activités n'a été avancée.

#### Budget prévisionnel

Le budget comprenant une marge sécuritaire de 15 % présenté en amont de l'atelier était légèrement excédentaire. Cependant, certains points (salaires des journaliers, primes pour le personnel d'abattage, frais de carburant base vie/terrain et cérémonie de lancement) n'étaient pas budgétiser. Un nouveau budget prévisionnel doit être produit.

#### Bilan

La République du Congo doit finaliser les négociations avec le partenaire privé et retoucher son budget prévisionnel pour être prête à passer dans la phase opérationnelle du projet.

### **3.3 Cas du Gabon**

#### Questions techniques

L'Institut de Recherche en Ecologie Tropicale (IRET) a déjà participé ces dernières années à un projet impliquant la réalisation d'équations allométriques. De ce fait, les membres de l'équipe technique sont déjà formés et le matériel disponible.

D'un point de vue technique, l'équipe gabonaise est opérationnelle.

#### Partenariats et stages

Les sujets de stages ont été établis. Ils correspondent à des attentes d'informations de la part du partenaire privé. Les étudiants choisis seront premiers auteurs des publications programmées.

Dans le cadre du projet, l'IRET prévoit un nouveau partenariat avec l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF).

L'équipe de terrain plaide pour la réalisation d'au moins un atelier sous régional sur le terrain afin de partager les expériences et les compétences. Elle pose également la question de la création d'un comité scientifique au niveau de la COMIFAC qui pourrait être responsable de gérer les données récoltées et d'examiner les demandes d'accès aux données par des tiers.

#### Choix des essences à échantillonner

Les espèces présentes et leur densité ont déjà été analysées. Les espèces exploitées ont été mises en avant afin de réduire le temps de terrain.

#### Devenir de la biomasse échantillonnée

Ce sujet n'a pas été abordé dans la présentation.

#### Lancement des travaux

L'équipe technique étant prête, le lancement des travaux dépend aujourd'hui de questions administratives et financières.

Le Gabon pense pouvoir obtenir la signature des conventions dans un délai de 10 jours entre le 20 et le 30 novembre si les documents sont prêts.

Rougier-Gabon, le partenaire privé, souhaite également souscrire un avenant à la convention de partenariat déjà existante entre l'IRET et l'entreprise. Pour des raisons de planning du partenaire privé, la signature de cette convention n'est attendue que pour la mi-décembre.

Des discussions sont en cours concernant le choix définitifs des arbres qui seront échantillonnés. Ces discussions, menées avec Rougier-Gabon afin d'harmoniser les mesures avec le plan d'exploitation de la concession, devraient prendre fin au mois de janvier. De ce fait, le début des activités est prévu au début du mois de février. Il n'est à l'heure actuelle pas prévu de cérémonie de lancement. Si cela devait avoir lieu, un budget d'environ 1 million de F CFA serait alloué à l'évènement.

#### Budget prévisionnel

Une fois la marge sécuritaire de 15 % incluse, le budget de l'équipe gabonaise est déficitaire de 12 millions de F CFA.

Plusieurs solutions sont envisagées pour obtenir un budget à l'équilibre :

- Choisir un maximum d'arbres exploités par Rougier-Gabon afin de limiter le temps de terrain et donc les coûts salariaux ;
- Réduire les temps de formation redondants avec les formations préalablement reçues par les agents de terrain sélectionnés. Cette réduction du temps de formation serait complétée par une réallocation des sommes économisées à l'enveloppe globale prévue pour les travaux de mesure ;
- Le Gabon n'étant impliqué que dans la réalisation de la composante 2b du PREREDD+, la possibilité de réallouer son enveloppe pays de la sous-composante 1c a été évoquée. Le Gabon via son point focal climat doit transmettre dans les plus brefs délais une demande

formelle de réallocation des fonds au comité de pilotage du PREREDD+ afin d'obtenir un accord concret.

- L'équipe gabonaise ne nécessitant pas l'intégralité du matériel pour les mesures, la possibilité d'annuler l'achat du matériel de mesure et réallouer les fonds ainsi économisés a été émise. Le chef de projet doit se renseigner sur ce point dans les délais les plus brefs.

#### Bilan

Le Gabon est techniquement presque complètement opérationnel. Une fois le budget prévisionnel ajusté, les mesures de terrain pourront commencer dans de brefs délais.

### 3.4 Cas de la Guinée-équatoriale

#### Questions techniques

Ce sujet n'a pas été abordé dans la présentation.

#### Partenariats et stages

Trois sujets de stage ont été rédigés et envoyés à l'Université Nationale de Guinée partenaire. L'INDEFOR est en attente de l'identité des candidats retenus. En plus des mémorands, il est prévu que les scientifiques et les chercheurs impliqués dans les travaux soient co-auteurs.

#### Choix des essences à échantillonner

La compagnie forestière partenaire va réaliser une prospection en janvier 2015 dans l'assiette annuelle de coupe. L'équipe profitera de ces résultats pour réaliser le plan d'échantillonnage.

#### Devenir de la biomasse échantillonnée

Des permis de coupe et d'utilisation exceptionnels sont prévus. Dans le cas où la société n'exploitera pas le bois, celui-ci sera laissé aux populations locales.

#### Lancement des travaux

Etant donné que les prospections de la concession forestières ne sont prévues qu'en janvier, les travaux ne pourront pas commencer avant le mois de février.

Si les conventions peuvent être signées sans problèmes avant la fin décembre, il faut envisager un délai de deux mois pour ce qui est de l'exonération de taxes du matériel.

Au vu des points précédents, un lancement des formations en février pour un démarrage effectif en mars 2015 est tout à fait envisageable. L'organisation d'une cérémonie de lancement nécessiterait de nombreux déplacements aériens entre Malabo et Bata et aurait un coût d'environ 3 millions de F CFA

#### Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel est bénéficiaire de près de 8 millions de F CFA. L'INDEFOR se propose d'apporter les 885 800 F CFA manquant afin d'avoir une marge sécuritaire de 15 % comme demandé par le consortium. Un document certifiant cela devra être établi dans ce cadre.

#### Bilan

Que ce soit du point de vue technique ou financier, la Guinée-équatoriale semble globalement en mesure de commencer la prise de mesure en février ou mars 2015.

## 3.5 Cas de la République Centrafricaine

### Questions techniques

Ce sujet n'a pas été abordé dans la présentation.

### Partenariats et stages

A l'heure actuelle, quatre sujets de stages sont prévus. Le concessionnaire privé proposera d'ici peu un cinquième sujet devant répondre à une question de recherche pour laquelle il a de l'intérêt.

Lors des publications espérées, les co-auteurs prévus sont les étudiants et leurs encadrants.

Il existe des préoccupations de l'équipe centrafricaine au sujet de la motivation des encadrants des stagiaires. Un encouragement financier des encadrants doit être prévu dans le budget pour améliorer la situation.

### Choix des essences à échantillonner

Ce sujet n'a pas été abordé dans la présentation.

### Devenir de la biomasse échantillonnée

Il est souhaité que la biomasse non utilisée par le concessionnaire privé soit utilisée. Cependant, une entente entre l'administration forestière, la compagnie forestière et l'INS étant nécessaire au traitement de cette question, celle-ci est restée en suspens.

### Lancement des travaux

La SEFCA (concession forestière) est prête et en accord avec la version de convention déjà transmise par le consortium. Les équipes n'attendent plus que les conventions et le matériel pour démarrer le projet. La concession, qui aimerait fixer rapidement la date de démarrage des activités, propose une organisation des mesures basée sur ses prévisions d'exploitation.

### Budget prévisionnel

En plus de prime imaginables dans le cadre du projet, la SEFCA continuera à payer son personnel mis à disposition. Le poids financier pour l'INS sera donc raisonnable.

Sans compter les primes de motivation des encadrants et des équipes de terrain, le budget comprenant une marge sécuritaire de 15 % comme demandé était excédentaire d'environ 1 million de F CFA. L'ajout de ces deux postes de dépenses doit être réfléchi en fonction de la marge existante.

### Bilan

Durant l'atelier, le choix des espèces et des individus à échantillonner n'a pas été abordé. Concernant les autres points, la République Centrafricaine semble prête à lancer les activités de terrain dans un court délai après signature des conventions et la réception du matériel.

## 3.6 Cas de la République Démocratique du Congo

### Questions techniques

La concession forestière (CFT) ne pouvant fournir de local, c'est l'université de Kisangani (UNIKIS) qui fournira un bâtiment pour accueillir le laboratoire. Celui-ci sera en travaux jusqu'en février 2015.

Une assurance privée sera souscrite pour les risques matériels. Le coût, non budgétisé jusque-là risque d'être élevé.

#### Partenariats et stages

Que ce soit dans l'encadrement ou pour la mise à disposition de mémorants, des collaborations avec d'autres institutions que l'UNIKIS (FACAGRO, OSFAC, ERAIFT) sont en discussion.

#### Choix des essences à échantillonner

Le travail sera effectué dans deux assiettes annuelles de coupes. Les données d'inventaires du concessionnaire privé (d'aménagement et d'exploitation) sont disponibles et ont déjà été analysées.

#### Devenir de la biomasse échantillonnée

Il est prévu que les arbres non utilisés par l'exploitant soient mis à disposition des communautés locales. Reste à négocier les permis adéquats avec les instances compétentes.

#### Lancement des travaux

L'accord avec la CFT est maintenant garanti. Le paiement de primes pour les personnels mis à disposition par la CFT auprès du projet a été budgétisé. La convention de partenariat n'a pas encore été commentée par le ministère en charge des forêts qui ne porte jusqu'à maintenant qu'un intérêt moyen au projet d'équations allométriques. L'équipe s'engage néanmoins à faire tout son possible afin de préparer l'arrivée des conventions en sensibilisant les responsables au niveau du ministère.

Au vu des travaux de mise aux normes requises du laboratoire qui finiront en février 2015, le début des activités est programmé pour mars 2015.

#### Budget prévisionnel

Le premier budget présenté par la RDC était bénéficiaire de plus de 4 millions de F CFA. Il faut déduire à cela le coût des assurances privées non budgétisées jusque-là.

La CFT s'est montrée très disponible. De plus, elle prend en charge une bonne partie des frais de terrain.

De ce fait, le budget présenté, comprenant la marge sécuritaire de 15 %, est bien équilibré.

#### Bilan

Dans le cas de la RDC, le budget et la planification techniques semblent opérationnels. La période allant de novembre à fin février et la fin des travaux du laboratoire devrait permettre de soumettre les conventions à la signature des autorités compétentes en la matière.

## **4. Conclusion : Communiqué final de l'atelier régional de validation des planifications opérationnelles pour la réalisation des équations allométriques du Bassin du Congo**

Du 10 au 11 novembre 2014 s'est tenu à l'hôtel La Falaise Bonanjo à Douala l'atelier régional de validation des planifications opérationnelles pour l'établissement des équations allométriques en Afrique centrale. Cet atelier, organisé par le Projet de Renforcement des capacités institutionnelles en matière de REDD+ pour la gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo (ci-après PREREDD+) de la COMIFAC et financé par le FEM, a rassemblé 38 participants des six pays du projet.

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été marquée par une allocution du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC dans laquelle il a été rappelé les enjeux de cette réunion au regard du PREREDD+. La présidence de l'atelier a ensuite été confiée au professeur Bonaventure SONKE. Deux exposés ont ensuite été présentés : un exposé introductif présentant les objectifs de l'atelier, et un exposé présentant la planification opérationnelle régionale et soumettant les questions qui nécessitent des précisions. Ces deux exposés ont donné lieu à des débats en séance plénière. Les participants se sont ensuite répartis en six groupes par pays, afin de débattre des questions soulevées et de répondre aux commentaires faits par le panel d'experts. Les résultats de ces travaux ont été présentés le deuxième jour, pays par pays. Un débat général a conclu ces travaux.

Les recommandations suivantes ont émergé des discussions :

1. Pour la signature des deux conventions adoptées pour la mise en œuvre de la collecte des données, respecter le calendrier suivant :
  - a. Finalisation du budget : fin novembre 2014 (responsabilité : chefs de projet)
  - b. Finalisation de la convention de financement et signature : fin décembre 2014 (responsabilité : chefs de projet)
  - c. Finalisation de la convention de collaboration : fin novembre 2014 (responsabilité : CN-REDD/PFC)
  - d. Signature de la convention de collaboration : fin décembre 2014 (responsabilité : CN-REDD/PFC) impliquant les partenaires des sociétés forestières suivantes : Alpicam-Grumcam, CIB-Olam, Rougier-Gabon, SICME-SA, SEFCA et CFT.
2. Pour le Cameroun, des démarches devront être entreprises auprès des institutions nationales pour arriver à l'équilibre du budget (PSFE)
3. L'échéancier des versements est validé sur le principe
  - avance de démarrage : 20 % du montant total (sur 18 mois)
  - trois tranches successives liées aux résultats (temps des mesures effectuées rapporté au temps total nécessaire) : total 60 %
  - dernière tranche : 20 % liée à la production du rapport final.
4. Durant le premier trimestre 2015, les tâches suivantes devront être effectuées : suivre le convoyage et la réception des matériels ; installer les laboratoires ; renforcement des capacités ; lancement officiel et démarrage de la collecte des données.
5. Novembre 2014 : envoi officiel par la COMIFAC dans chaque pays de la liste du matériel à acquérir (avec facture ou bon de commande, selon modalités spécifiques des pays pour l'exonération du matériel).
6. Le Gabon transmettra avant fin novembre 2014 la liste du matériel qui peut ne pas être acquis pour le Gabon ; l'économie qui sera faite sur l'achat de ce matériel sera réaffectée au budget du Gabon. Le Gabon à travers le point focal climat formalisera une demande de réaffectation de l'enveloppe 1c du Gabon.
7. Les cérémonies officielles de lancement des activités de mesure seront organisées par les CN-REDD/PFC sur l'enveloppe 1c du PREREDD+, selon un agenda indépendant des campagnes de mesure pour un montant ne dépassant 5 millions FCFA par pays
8. Les travaux de collecte des données s'étaleront entre janvier 2015 et janvier 2016. Le nombre de mois de travail sur le terrain est estimé de 8 à 10 mois.
9. Les données collectées seront la propriété des Etats et de la COMIFAC.
10. En ce qui concerne la formation des étudiants, les sujets complémentaires seront retenus selon un commun accord des institutions et du consortium.

11. La collaboration avec des institutions internationales est encouragée à l'image de Queen's university.
12. En juin-juillet 2015, une formation à l'analyse des données - définition des thèmes de publication des résultats – identification des revues sera organisée dans un atelier régional organisé par la sous-composante 2a du PREREDD+.
13. En juin 2016, des articles publiables seront soumis pour publication.

Fait à Douala le 11 novembre 2014

## 5. Annexes

**ANNEXE A : Discours d'accueil du Secrétaire Général de la COMIFAC**

**ANNEXE B : Liste des participants à l'atelier de validation des planifications opérationnelles des équations allométriques du bassin du Congo**

**ANNEXE C : Déroulement de l'atelier de validation des planifications opérationnelles des équations allométriques du bassin du Congo**

Annexe A



**Atelier régional de validation des planifications opérationnelles pour l'établissement des équations allométriques**

**Douala, 10-11 novembre 2014**

### **Allocution du Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale – Raymond MBITIKON**

Mesdames et Messieurs,

Chers participants,

Bonjour à tous,

Après la tenue à Brazzaville en avril dernier de l'atelier régional de validation de la méthodologie régionale pour l'établissement des équations allométriques, laquelle méthodologie sera le référentiel régional commun à toutes les équipes nationales pour la collecte et l'analyse des données de biomasse et dont les acquis sont notamment la définition d'une stratification des forêts au niveau sous-régional et la définition du protocole de mesure destructive des arbres,

c'est un grand plaisir de se retrouver aujourd'hui à Douala dans le cadre cette rencontre scientifique consacrée à la validation des planifications opérationnelles pour l'établissement des équations allométriques.

Je voudrais remercier chacun de vous ici présents pour avoir répondu à notre invitation en acceptant de participer aux travaux de cette réunion. Je vous souhaite la bienvenue et un agréable séjour à Douala.

Mesdames et Messieurs,

L'atelier de Douala qui démarre ce matin est une des importantes étapes du projet « Renforcement des capacités institutionnelles en matière de REDD+ pour la gestion durable des forêts dans le Bassin



du Congo ». Comme vous le savez, ce projet qui est financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial et exécuté avec l'appui technique de la Banque Mondiale sous la coordination du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, vise notamment à établir des équations allométriques propres à l'Afrique centrale.

Lors de l'atelier du mois d'avril dernier de validation de la méthodologie régionale, il avait également été acté que les données de biomasse seront collectées dans six sites de mesure correspondant aux six pays concernés par les activités du projet.

L'adoption d'une méthodologie régionale en matière d'équations allométriques sous-entend des ajustements nationaux pour tenir compte des spécificités de chaque pays. Ces ajustements seront faits au niveau opérationnel. La déclinaison en termes opérationnels de la méthodologie régionale pour l'établissement des équations allométriques constitue les planifications opérationnelles. Ces planifications opérationnelles devront préciser en particulier, pour chacun des six pays où les mesures seront faites :

- les plans de travail pour la collecte des données de biomasse ;
- le plan d'échantillonnage des arbres à mesurer ;
- les collaborations à mettre en œuvre, aussi bien avec les institutions scientifiques nationales qu'avec les sociétés forestières ou les administrations forestières ;
- et les besoins logistiques pour la collecte des données.

L'objectif de l'atelier qui nous rassemble aujourd'hui est donc d'examiner, d'amender et de valider ces planifications opérationnelles. Aussi devons-nous garder à l'esprit que cet atelier régional est la dernière occasion pour les responsables de la collecte des données de se retrouver tous ensemble pour échanger avant que les campagnes de mesure ne soient lancées séparément dans chacun des pays. Il est donc important de s'assurer lors de cet atelier de la cohérence au niveau régional des planifications opérationnelles qui ont été développées en parallèle dans chacun des pays. Il convient de rappeler ici que l'objectif global du projet REDD+ est le renforcement des capacités en matière de REDD+.

Il est donc important que la collecte des données de biomasse contribue à ce renforcement des capacités. C'est pour cette raison que la participation des institutions nationales à la collecte des données de biomasse est primordiale pour la durabilité de ce processus REDD+.

J'espère pour ma part que le présent atelier constituera un tremplin pour le lancement de la collecte des données de biomasse dans les six pays de la sous-région.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert l'atelier régional de validation des planifications opérationnelles pour l'établissement des équations allométriques en Afrique centrale.

Je vous remercie.

## Annexe B

### Liste des participants

	<b>Nom et prénoms</b>	<b>Institution</b>	<b>Adresse</b>	<b>Email</b>
1	ALLOGHO ANDOUNG Jean François	Ministère de la Forêt, de l'Environnement et de la Protection des Ressources Naturelles	Libreville, Gabon	<a href="mailto:allux_jf@yahoo.fr">allux_jf@yahoo.fr</a>
2	AMOUGOU Joseph Armathé	Ministère de l'Environnement, de la protection de la Nature et du développement durable	Yaoundé, Cameroun	<a href="mailto:joearmathe@yahoo.fr">joearmathe@yahoo.fr</a>
3	ASSUMANI ANGBONDA Dieu Merci	Université de Kisangani	Kisangani, RDC	<a href="mailto:angbonda@yahoo.fr">angbonda@yahoo.fr</a> , <a href="mailto:assumani@gmail.com">assumani@gmail.com</a>
4	BASTIN Didier	ALPICAM/GRUMCAM	Douala, Cameroun	<a href="mailto:didier.bastin@alpiwood.com">didier.bastin@alpiwood.com</a>
5	BISIMWA KULIMUSHI Patrick	CN-REDD	Kinshasa, République Démocratique du Congo	<a href="mailto:patbisimwa@yahoo.fr">patbisimwa@yahoo.fr</a>
6	BOUNDZANGA Georges Claver	CN-REDD	Brazzaville, Congo	<a href="mailto:bouzgege@yahoo.fr">bouzgege@yahoo.fr</a>
7	BOUTE MBAMBA Selda	SEFCA	Bangui, RCA	<a href="mailto:seldamba@yahoo.fr">seldamba@yahoo.fr</a>
8	BWANGOY- BANKANZA Jean- Robert	Université de Kinshasa	Kinshasa, République Démocratique du Congo	<a href="mailto:jrbwangoy@wildlifeworks.com">jrbwangoy@wildlifeworks.com</a> , <a href="mailto:bankanza@hotmail.com">bankanza@hotmail.com</a>
9	CUNY Pascal	ONFi	Yaoundé, Cameroun	<a href="mailto:cunyp@yahoo.fr">cunyp@yahoo.fr</a>
10	DJOMO Adrien	Queen's University	Kingston (Ontario), Canada	<a href="mailto:Adriendjomo@yahoo.com">Adriendjomo@yahoo.com</a> , <a href="mailto:djomoa@queensu.ca">djomoa@queensu.ca</a>
11	FONTON Noël	ONFi	Yaoundé, Cameroun	<a href="mailto:noel.fonton@onfinternational.org">noel.fonton@onfinternational.org</a>
12	GOMAT Hugues- Yvan	CNIAF	Brazzaville, Congo, Congo	<a href="mailto:biblio_gomat@yahoo.fr">biblio_gomat@yahoo.fr</a>
13	IFO Suspense	Université Marien Ngouabi	Brazzaville, Congo	<a href="mailto:ifo.suspense@hotmail.fr">ifo.suspense@hotmail.fr</a>
14	KAFFO Eric	MINFOF, Direction des Forêts	Yaoundé, Cameroun	<a href="mailto:kaffoeric@yahoo.fr">kaffoeric@yahoo.fr</a>
15	KONDAOULE Josiane	TEREA	Yaoundé, Cameroun	<a href="mailto:j.kondaoule@terea.net">j.kondaoule@terea.net</a>
16	KOUBOUANA Félix	ENSAF	Brazzaville, Congo	<a href="mailto:koubouanafelix@gmail.com">koubouanafelix@gmail.com</a>
17	LIBENGUE DOBELE-KPOKA Francial Giscard Baudin	Université de Bangui	Bangui, République Centrafricaine	<a href="mailto:libengue@gmail.com">libengue@gmail.com</a>
18	LOUBILA Sylvie Gisèle	CN-REDD	Brazzaville, Congo	<a href="mailto:sloubila@yahoo.fr">sloubila@yahoo.fr</a>

19	LOUMETO Joël	Université Marien Nguabi	Brazzaville, Congo	<a href="mailto:loumeto@hotmail.com">loumeto@hotmail.com</a> , <a href="mailto:jloumeto@comifac.org">jloumeto@comifac.org</a>
20	MAIDOU Hervé	PREREDD	Yaoundé, Cameroun	herve_maidou@yahoo.fr
21	MAMOOU Brice	PREREDD	Yaoundé, Cameroun	mamouobrice@yahoo.fr
22	MBITIKON Raymond	COMIFAC	Yaoundé, Cameroun	mbitikonraymond@yahoo.fr
23	MENGUI TOGNY Thomas Célestin	ICRA	Bangui, RCA	m.togny@yahoo.fr, mengui3@yahoo.fr
24	MOULOUNGOU Jacques	Ministère de la Forêt, de l'Environnement et de la Protection des Ressources Naturelles	Libreville, Gabon	<a href="mailto:mouloungou_jacques@yahoo.fr">mouloungou_jacques@yahoo.fr</a>
25	NGOMANDA Alfred	Institut de Recherches en Ecologie Tropicale (IRET)	Libreville, Gabon	<a href="mailto:ngomanda@yahoo.fr">ngomanda@yahoo.fr</a>
26	NGUA AYECABA Gabriel	INDEFOR	Bata, Guinée Equatoriale	boscuyami2005@yahoo.es, gnguaayecaba@gmail.com
27	NITOUAMBI Piercy	CN-REDD	Brazzaville, Congo	<a href="mailto:nitouambipiercy@gmail.com">nitouambipiercy@gmail.com</a>
28	NSUE NCHAMA Norberto	INDEFOR	Bata, Guinée Equatoriale	
29	OBIANG MBOMIO Diosdado	INDEFOR	Bata, Guinée Equatoriale	diobiang@gmail.com
30	OSA BENGONO Jose Maria	Ministerio de Agricultura y Bosques	Bata, Guinée Equatoriale	josemariaosa38@gmail.com
31	OUANGANDO David	Ministère des Eaux et Forêts	Bangui, République Centrafricaine	<a href="mailto:douangando@gmail.com">douangando@gmail.com</a>
32	PEROCHES Adrien	ONFi	Yaoundé, Cameroun	adrien.peroches@onfinternational.org
33	PICARD Nicolas	PREREDD	Yaoundé, Cameroun	nicolas.picard@cirad.fr
34	SONKE Bonaventure	ENS, Université Yaoundé 1	Yaoundé, Cameroun	<a href="mailto:bsonke_1999@yahoo.com">bsonke_1999@yahoo.com</a>
35	SOULE BAORO Gildas Serge Kevin	CN-REDD	Bangui, République Centrafricaine	<a href="mailto:soulegil@yahoo.fr">soulegil@yahoo.fr</a>
36	TAEDOUMG Hermann	ENS, Université Yaoundé 1	Yaoundé, Cameroun	<a href="mailto:taedoumghe@yahoo.fr">taedoumghe@yahoo.fr</a>
37	UNUSA Haman	MINEPDED	Yaoundé, Cameroun	<a href="mailto:hamanunusa@yahoo.fr">hamanunusa@yahoo.fr</a>
38	ZAPFACK Louis	Université Yaoundé 1	Yaoundé, Cameroun	<a href="mailto:lzapfack@yahoo.fr">lzapfack@yahoo.fr</a>

## Annexe C

### **Agenda prévisionnel de l'atelier de validation des planifications opérationnelles pour l'établissement des équations allométriques**

Douala, Cameroun, 10-11 novembre 2014

---

#### *Journée 1*

##### ***Session 1 : ouverture***

8h-8h30 : arrivée et installation des membres

8h30-9h00 : mot de bienvenue du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC

9h-10h30 : introduction de l'atelier

- présentation des participants
- attentes des participants
- présentation et adoption de la méthodologie de travail
- mise en place du bureau

10h30-10h45 : pause

10h45-11h00 : exposé introductif sur le rappel des enjeux de cet atelier au regard du PREREDD+ (AT carbone du PREREDD+)

##### ***Session 2 : présentation de la planification opérationnelle régionale et questions spéciales***

11h00-11h30 : présentation du plan de travail régional et des questions spéciales (consortium ONFi / TERE / Nature+)

11h30-12h30 : débat en séance plénière des questions spéciales

12h30-14h00 : déjeuner

##### ***Session 3 : travaux en groupes sur les planifications opérationnelles***

14h00-16h00 : travaux en groupes par pays sur les planifications opérationnelles : prise en compte des remarques du panel d'experts et des réponses apportées aux questions spéciales

16h15-16h30 : pause

16h30-18h00 : suite des travaux en groupes

#### *Journée 2*

##### ***Session 4 : présentation des planifications opérationnelles nationales***

8h30-9h00 : présentation de la planification opérationnelle du Cameroun (consortium d'institutions scientifiques du Cameroun)

9h00-9h30 : présentation de la planification opérationnelle du Congo (consortium d'institutions scientifiques du Congo)

9h30-10h00 : présentation de la planification opérationnelle du Gabon (consortium d'institutions scientifiques du Gabon)

10h00-10h30 : présentation de la planification opérationnelle de Guinée Equatoriale (consortium d'institutions scientifiques de Guinée Equatoriale)

10h30-10h45 : pause

10h45-11h15 : présentation de la planification opérationnelle de la République Centrafricaine (consortium d'institutions scientifiques de la République Centrafricaine)

11h15-11h45 : présentation de la planification opérationnelle de la République Démocratique du Congo (consortium d'institutions scientifiques de la République Démocratique du Congo)

11h45-12h45 : discussion générale et élaboration de recommandations sur les futures étapes pour l'établissement des équations allométriques en Afrique centrale

12h45-13h15 : lecture et adoption du communiqué final de l'atelier (bureau de l'atelier)

13h15-13h30 : mot de clôture